

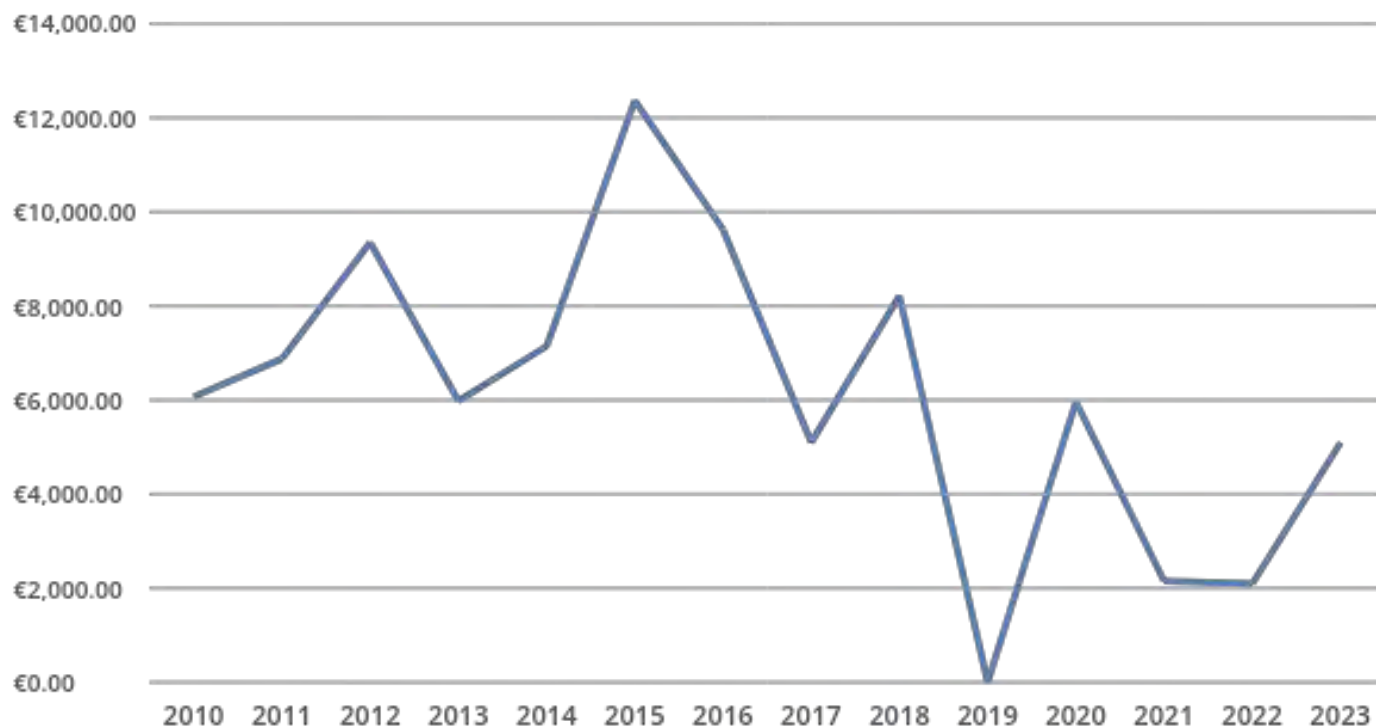


# Contrat CFDP ASSURANCES

Années 2010-2023



# Coût global des sinistres (dépenses et provisions restantes) par exercice

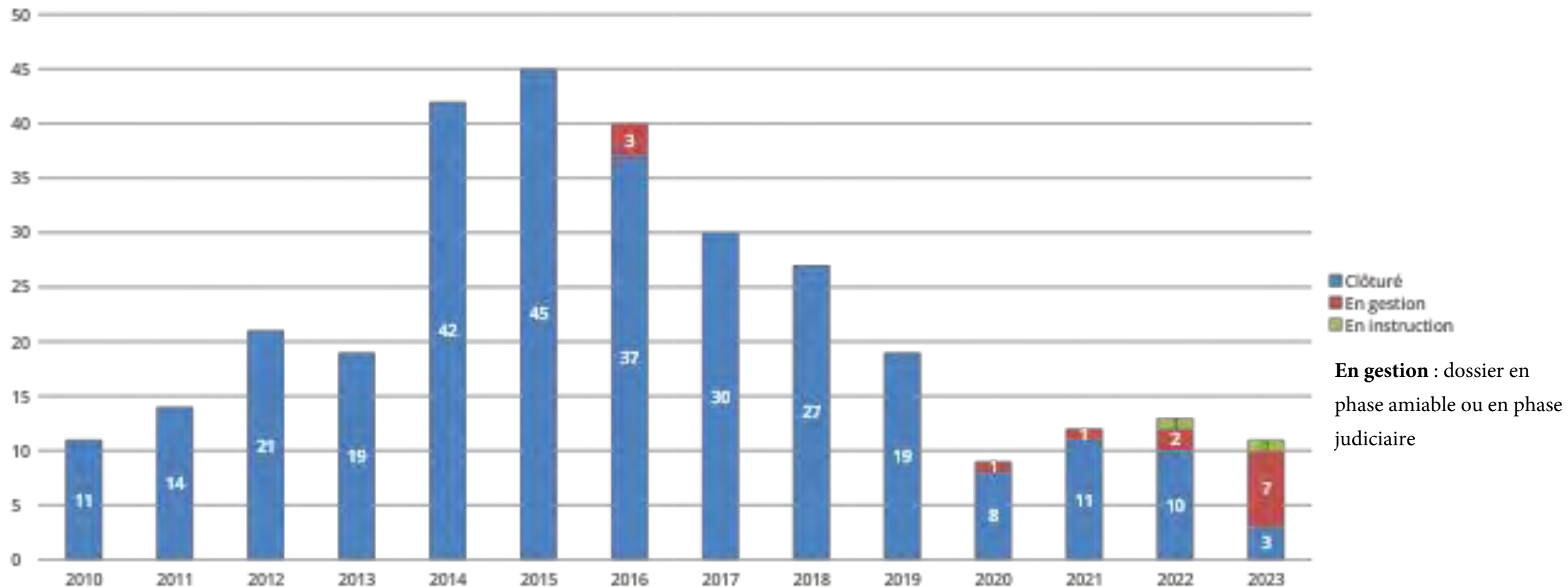


Dépenses : coût effectivement dépensé dans les dossiers, à ce jour.

Provision : estimation des dépenses futures, qui peuvent être revues tout au long de la vie du dossier, en fonction de l'évolution des démarches et résultat de procédure.

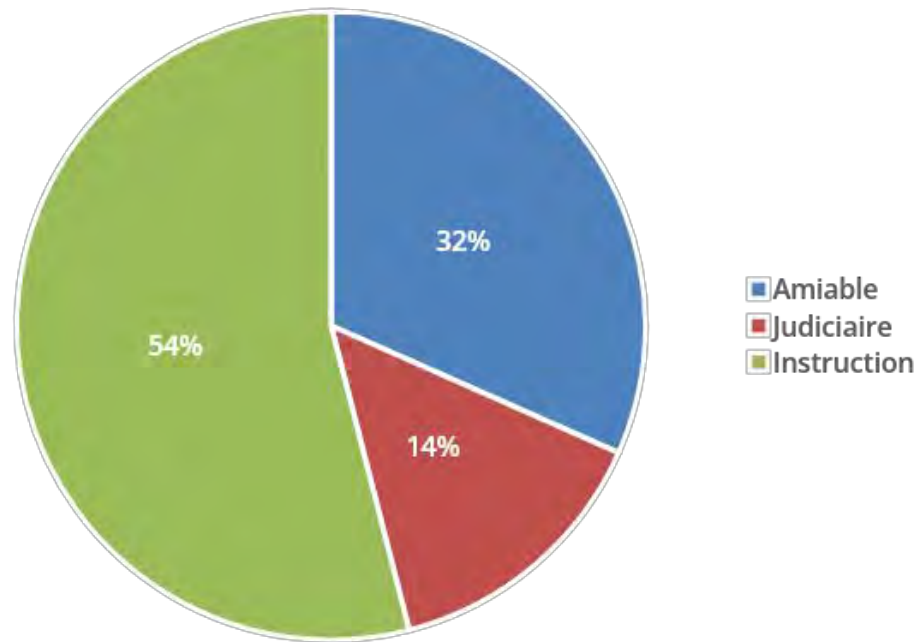


# Volume des déclarations et situation des dossiers, par année

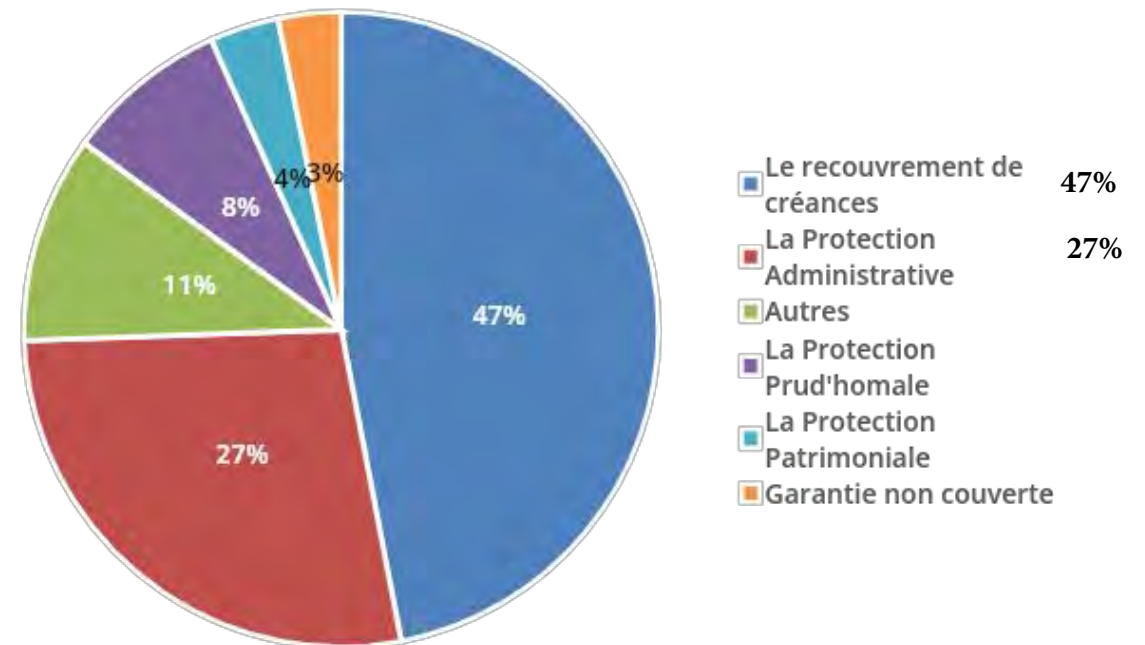


# Quelques répartitions (ensemble des sinistres depuis 2010)

- Répartition des dossiers par phase



- Répartition des dossiers par garantie



**En instruction** : dossiers ouverts, soit pour - renseignement juridique sans intervention auprès d'un tiers - clos faute de garantie - instruit puis clos faute de précision ou de suivi de l'adhérent...

= n'est pas passé en phase amiable (sans intervention auprès d'une partie adverse par nos soins ou d'un avocat, sans assistance devant une commission de retrait d'agrément ou auprès d'un médiateur).

# Résultats des procédures engagées depuis 2010

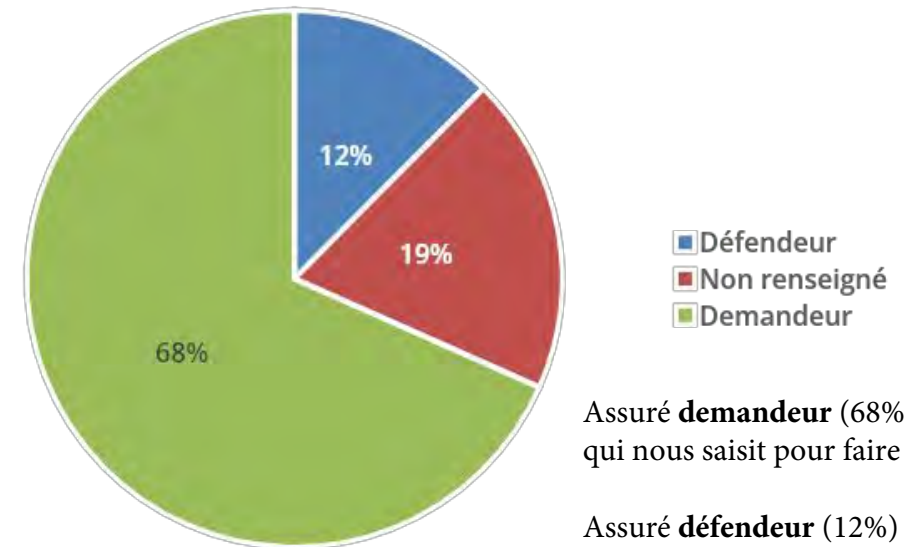
Résultat obtenu	Nombre de dossier
Perdue Judiciairement : Débouté Total	16
Gagnée Judiciairement : Gagnée	11
Perdue Judiciairement : Débouté Total + "Art 700"	4
Sans suite : Désistement assuré	2
Gagnée Judiciairement : Gagnée partiellement	2
Sans suite : Radiation	1
Transaction Judiciaire : Favorable à l'assuré	1
Perdue Judiciairement : Débouté partiel	1
Perdue Judiciairement : Condamnation Totale	1
<b>Total général</b>	<b>39</b>

**Total Gagné : 14**

**Total Perdu : 22** (dont 4 condamnations "article 700" = est redevable de tout ou partie des frais avancés au titre du procès)

**Total sans suite : 3**

# Position de l'assuré lorsqu'il nous saisit



Assuré **demandeur** (68%) : c'est lui qui nous saisit pour faire un recours.

Assuré **défendeur** (12%) : il est assigné ou dont l'activité est remise en cause par le CD par exemple.



## Pour 2023

- 11 dossiers déclarés
- 2 dossiers judiciaires (coût global 4500€ à ce jour)
- 5 dossiers en phase amiable (réclamation amiable de notre Compagnie auprès de la partie adverse, prise en charge de frais d'avocat pour une mise en cause...)